

Textile : le Maroc à la recherche d'investissements pour booster le secteur



© Copyright : DR

28 mars 2022 -

Le Maroc s'est imposé ces dernières années comme l'un des principaux pôles d'approvisionnement du secteur du textile et de l'habillement en Europe, en Amérique et en Afrique, grâce à une main-d'œuvre bon marché. Mais de plus en plus, le royaume fait face à la concurrence de la Turquie.

Le Maroc est devenu l'un des principaux hubs de la mode en raison de sa proximité avec l'Europe, qui réduit les délais de livraison, de la délocalisation de l'industrie et une main-d'œuvre bon marché. Ces derniers temps, le royaume se bat pour conserver une part du marché que tentent de récupérer des hubs bon marché à proximité comme la Turquie, fait savoir *Modaes*. Au Maroc, le salaire minimum d'un travailleur de l'industrie de la mode s'élève à 142,7 euros par mois, alors qu'il est de 104,5 euros en Turquie.

Pour faire face à cette concurrence, l'Association marocaine de l'industrie du textile et de l'habillement (AMITH) a lancé un plan stratégique à l'horizon 2035 pour attirer plus d'investissement dans l'industrie du textile et de l'habillement. Ce programme vise à ramener les exportations dans le secteur au niveau d'avant la pandémie, précise la même source.

Le secteur du textile et de l'habillement au Maroc comprend 1 628 entreprises et emploie environ 189 000 travailleurs. Il contribue à environ 15 % du Produit intérieur brut (PIB) et les exportations sont évaluées à environ 3,880 milliards de dollars par an. Le secteur produit un milliard de pièces par an et génère un chiffre d'affaires de 4,65 milliards d'euros par an. Selon les données de l'AMITH, le Maroc est le septième fournisseur de vêtements de l'Europe et le secteur marocain du textile et de l'habillement pourrait générer d'ici 2035 des exportations d'une valeur de 6,300 milliards de dollars.

Le 1^{er} janvier dernier, le Maroc a prolongé d'un an l'accord préférentiel sur les textiles turcs. La mesure, établie par l'Administration des douanes et des impôts directs (ADII), impose des droits de douane supplémentaires à payer pour les produits textiles turcs avant leur entrée au Maroc. Quant à l'Espagne, ses exportations de textile marocain ont augmenté de 30 % en 2021, s'établissant à 1,656 milliard d'euros.